

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01109 Numéro SIREN : 803 338 177 Nom ou dénomination : A N T I

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004814

A.N.T.I.

**Société par actions simplifiée
au capital de 66 666 euros
Siège social : 282 Boulevard du Docteur CUNEO
83000 TOULON**

RCS TOULON 803 338 177

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 MAI 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 6 042,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 042,33 euros
A titre de dividendes	5 999,40 euros
Soit 0,90 euro par action	
Le solde	42,93 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 7 466,17 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 5 mai 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 999,40 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2018 :

Néant

- Exercice clos le 31 décembre 2019 :

Néant

- Exercice clos le 31 décembre 2020 :

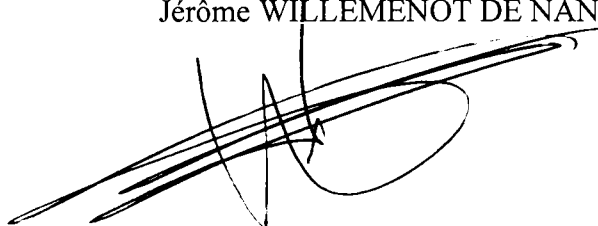
14 286,00 euros, soit 2,14 euros par titre

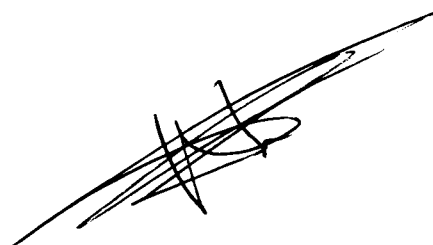
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 286,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 mai 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jérôme WILLEMENOT DE NANC





A.N.T.I.



**282 Boulevard du Docteur CUNEO
83000 TOULON**

COMPTES ANNUELS

31 DECEMBRE 2021

Désignation de l'entreprise : SAS A.N.T.I.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Adresse de l'entreprise 282 BD DU DOCTEUR CUNEO

83000 TOULON

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET* 8 0 3 3 3 8 1 7 7 0 0 0 2 2

Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	N-1
				13 11 22 02 1	13 11 22 02 0
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (I)	AH	AI	10 000	10 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	10 885	1 424
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 246	1 570
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	700	700
	TOTAL (II)	BJ	BK	16 130	13 693
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	69 950	107 250
	Autres créances (3)	BZ	CA	5 637	1 839
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	71 797	134 516
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 477	197
	TOTAL (III)	CJ	CK	149 861	243 802
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	16 130	197 060
Renvois : (1) Dont droit au bail 10 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	700	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS A.N.T.I.

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :66...666.....)	DA 66 666	66 666
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 6 667	2 353
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 7 423	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 6 042	26 023
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 86 798	95 042
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 50 000	50 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 73	39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 34 179	68 416
	Dettes fiscales et sociales	DY 26 008	43 998
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 110 261	162 453
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 197 060	257 495
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 110 261	162 453
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS A.N.T.I.				Exercice N		Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	221 208	FH		FI	221 208	264 293	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	221 208	FK		FL	221 208	264 293		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO		3 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	500			
	Autres produits (1) (11)					FQ	12		3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	221 720		267 296
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	167 248		194 810	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 626		1 545	
	Salaires et traitements*					FY	31 251		28 875	
	Charges sociales (10)					FZ	11 824		10 926	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions*	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	2 602		991	
						GB				
						GC				
						GD				
	Autres charges (12)					GE	5		14	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	214 554		237 160
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 165		30 136
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH				
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI				
	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)						GP			
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	268		(26)	
Différences négatives de change						GS				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)						GU	268		(26)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(268)		26	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 898		30 162	

Désignation de l'entreprise : SAS A.N.T.I.

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	732	394	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	732	394	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 580	1 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 580	1 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(848)	(606)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	8	3 533	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	222 452	267 690	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	216 410	241 667	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	6 042	26 023	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		(26)	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	500		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
DONS										1 500			
CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS										80			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.